

Licence ECPA

Eco-Conseil en Productions Agricoles « Agro-écologie »
PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



100%

RÉUSSITE 2019



nc

SATISFACTION 2019



TAUX DE RÉUSSITE

- > Réussite à l'examen 2018 : 100 %
- > Réussite moyenne sur 3 ans : 100%



INSERTION

- > Emploi : 85%
- > Poursuite d'études : 11 %
- > Recherche d'emploi : 4%



SATISFACTION

- > Sur les 3 dernières années : nc



DURÉE

- > 1 an



EFFECTIF

- > 10 à 20 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION

- > BTS, DUT, L2 en sciences
- > Signer un contrat d'apprentissage

PROCHAINE SESSION

- > Septembre 2020 à Juin 2021

DELAIS D'ACCES

- > Minimum 7 jours après signature du contrat d'apprentissage



CONTACTS

- > sophie.foret@educagri.fr
- > mathieu.loubiat@univ-grenoble-alpes.fr
- > muriel.lascar@univ-grenoble-alpes.fr
- > Pierrette Glenat: 04.76.51.46.49

Mise à jour Mai 2020



SECTEUR PRODUCTION

Objectif de la formation

Les métiers de l'agro écologie représentent des professions de plus en plus stratégiques pour développer l'agriculture de demain.

L'objectif de la licence professionnelle «Eco-Conseil en Productions Agricoles» est d'apporter des compétences solides et reconnues en agro écologie pour identifier des solutions techniques aux questions phytosanitaires, énergétiques, de biodiversité ou encore de circuits économiques.

Organisation de la formation

La licence est organisée par la voie de la formation continue, sur une année avec :

- > 14 semaines en centre de formation (Université Grenoble-Alpes/CFPPA)
- > 38 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés),

PROGRAMME DE LA FORMATION

Unité d'Enseignement	Contenus	Volume Horaire (indicatif)
UE0	Bases Fondamentales et mise à niveau (prérequis de la formation)	28h-0 ECTS
UE1	Bases théoriques et conceptuelles en biologie, écologie, agronomie	105h- 9 ECTS
UE2	Les grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux placés dans la perspective de l'exploitation agricole	56h- 3 ECTS
UE3	Réglementation et aspects juridiques.	28h- 3 ECTS
UE4	Conduite du changement et conseil	70h- 6 ECTS
UE5	Diagnostic de l'exploitation agricole	42h- 6 ECTS
UE6	Itinéraires techniques et solutions pour une agriculture éco-compétitive	63h- 6 ECTS
UE7	Projet tuteuré	60h-6 ECTS
UE8	Rapport de mission	Stage- 21 ECTS

Méthodes et modalités pédagogiques

Différentes modalités pédagogiques sont employées pour aider l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.



Conditions d'admission - Pré-requis

- > Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé, peuvent
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > L'admission se fait à l'issue d'un BTS/A, certains DUT ou 2ème année de licence en sciences.

LES CANDIDATS DOIVENT :

- > Constituer un **dossier** sur la plateforme de **l'université e candidat** à partir de mars
- > **Participer** à des entretiens (motivation et projet)

Ces démarches peuvent être engagées dès les mois de février-mars. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

Tarifs et conditions financières

- > Formation prise en charge par les OPCO avec un statut de salarié durant l'apprentissage.

Obtention du diplôme

LE DIPLÔME S'OBTIENT PAR LA VALIDATION DE :

- > 6 Unités d'enseignement évaluées en contrôle continu (épreuves écrites, pratiques, orale ou dossier)
- > 2 Unités d'enseignement obtenues après soutenance orale du projet tuteuré et du rapport de mission (Participation de l'employeur à la notation de la mission en entreprise)
- > **Au total 60 crédits européens sont délivrés avec ce diplôme.**

Débouchés et poursuites d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle. Des **débouchés** existent dans une pluralité de structures : chambres d'agriculture, collectivités territoriales, entreprises des secteurs agricoles, coopératives.

Les métiers après la Licence :

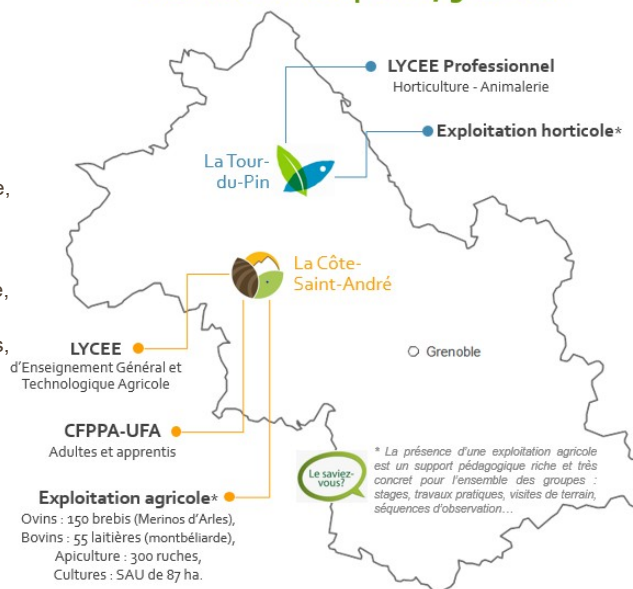
- > Techniciens agricoles dans les domaines de la production (végétale, animale, horticole, arboricole et maraîchère, gestion d'entreprise)
- > Techniciens de coopérative d'approvisionnement en produits phytosanitaires, engrais et matériels agricoles
- > Techniciens de chambres consulaires
- > Techniciens de collectivités locales et territoriales
- > Techniciens d'instituts techniques et de bureaux d'études
- > Formateurs techniques dans les métiers de la production agricole
- > Agriculteur performant dans une agriculture écologiquement intensive.

La poursuite d'études reste exceptionnelle, mais possible.

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de La Côte Saint-André, CFPPA/UFA, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > **Le Baccalauréat Professionnel CGEA** : "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole"
- > **Le BTSA GPN** : "Gestion et Protection de la Nature"
- > **Le BTSA PA** : "Productions Animales"
- > **La Licence ECPA** "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- > **Le Brevet Professionnel REA** : "Responsable d'Entreprise Agricole"
- > **Le Titre Apiculteur**
- > **Le Titre Bergers-Vachers d'Alpage**
- > **Des formations courtes** : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

1 établissement public, 5 centres



Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

CFPPA : Centre de Formation pour Adultes et Apprentis

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex
Tél. : **04 74 20 44 66** - Email : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr